CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E157314** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/08/2007

Raison sociale : ETABLISSEMENTS CRT VERMANDE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 400 000

768 ROUTE GALIOT DE GENOUILLAC
46320 ASSIER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 499 650 356 499650356

Siret : 499 650 356 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7146888

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H73513K 1254000/002147412/28

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H73513K 1254000/002147412/28

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 65 40 01 40 **Fax :**

Portable : 06 13 50 35 10

Responsabilité légale :
GRIMAL AURÉLIEN CO-GÉRANT / JEREMY LATAPIE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.vermande.com

E-mail : vermande.crt@gmail.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 992 412 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	15	08/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 14:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.